

**LYXOR ETF NASDAQ-100**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 avril 2010**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 30 avril 2010

PricewaterhouseCoopers Audit  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone 01 56 57 58 59  
Fax 01 56 57 58 60

**LYXOR ETF NASDAQ-100**  
Fonds Commun de Placement  
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT  
Tour Société Générale  
17, cours Valmy  
92800 Puteaux

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement LYXOR ETF NASDAQ-100, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'information ci-après.

Les contrats de gré à gré sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note 1 de l'annexe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion ainsi que du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

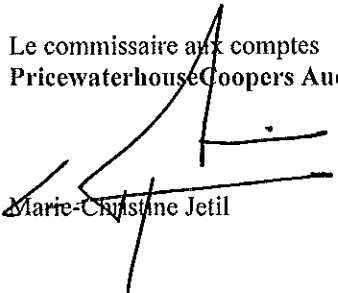
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, le 6 août 2010

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

  
Marie-Christine Jetil

**comptes**  
annuels

**BILAN** actif

	30.04.2010	30.04.2009
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>289 734 205,83</b>	<b>103 605 902,42</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	287 291 670,15	99 439 468,51
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	-	-
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	-	-
Fonds d'investissement et FCC cotés	-	-
Fonds d'investissement et FCC non cotés	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	2 442 535,68	4 166 433,91
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>22 850 423,82</b>	<b>31 493 778,49</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	22 850 423,82	31 493 778,49
<b>Comptes financiers</b>	<b>20 896 771,09</b>	<b>387 142,57</b>
Liquidités	20 896 771,09	387 142,57
<b>Total de l'actif</b>	<b>333 481 400,74</b>	<b>135 486 823,48</b>

**BILAN passif**

	30.04.2010	30.04.2009
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	289 789 144,19	103 897 385,52
• Report à nouveau	-	-
• Régularisation du report à nouveau	-	-
• Résultat	-116 897,67	-313 547,11
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>289 672 246,52</b>	<b>103 583 838,41</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>43 809 154,22</b>	<b>31 902 985,07</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	43 809 154,22	31 902 985,07
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>333 481 400,74</b>	<b>135 486 823,48</b>

# HORS-bilan

	30.04.2010	30.04.2009
Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps de performance	437 378 957,10	208 903 506,10
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	30.04.2010	30.04.2009
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	25,11
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	1 650 000,00	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
• Produits sur instruments financiers à terme	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 650 000,00</b>	<b>25,11</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
• Charges sur instruments financiers à terme	-	-
• Charges sur dettes financières	-15,81	-
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-15,81</b>	<b>-</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 649 984,19</b>	<b>25,11</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-527 924,40	-259 384,45
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-9) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 122 059,79</b>	<b>-259 359,34</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-63 184,98	-54 187,77
Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)	-1 175 772,48	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-116 897,67</b>	<b>-313 547,11</b>



# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement CRC n°2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des opcv, modifié par le Règlement CRC n°2005-07 du 3 novembre 2005 homologué par l'arrêté ministériel du 26 décembre 2005.

## Règles d'évaluation

Les actifs du FCP sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des opcv (1ère partie).

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté le jour de la valeur liquidative.

Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- les titres de créances négociables («TCN») dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- les TCN dont la durée de vie résiduelle à l'acquisition est supérieure à 3 mois mais dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est égale ou inférieure à 3 mois sont évalués en étalant de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'évaluer ces titres à la valeur actuelle en cas de sensibilité particulière aux risques de marché (taux, ...). Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur ;
- les TCN dont la durée de vie résiduelle à la date d'arrêt de la valeur liquidative est supérieure à 3 mois sont évalués à la valeur actuelle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affecté de la marge de risque liée à l'émetteur.

Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation du jour de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée le jour de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. Ils sont présentés en hors bilan pour la valeur nominale définie dans le contrat.

Dans le cas de la détention d'un EMTN, il sera valorisé à partir d'un prix de marché donné par la contrepartie de l'instrument financier.

La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de ces évaluations.

Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.

Les parts et actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du FCP.

Les parts et actions de Fonds d'investissement de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du FCP.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du FCP sont les cours de change au fixing WM Reuters le jour de la valeur liquidative du FCP.

#### **Méthode de comptabilisation des frais de négociation**

La méthode retenue est celle des frais inclus.

#### **Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe**

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

#### **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opcv) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opcv) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opcv).

#### **Frais de fonctionnement et de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- des commissions de mouvement facturées au FCP ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter à la Partie Statistique du prospectus simplifié.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC <sup>(1)</sup>	Actif net	0,30% par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissions de mouvement :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement.

Aucune commission de mouvement ne sera prélevée sur le FCP.

**Devise de comptabilité**

La comptabilité de l'Opcvm est effectuée en euros.

**Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu :
  - Depuis le 13 avril 2009, modification des règles d'horodatage des valeurs liquidatives. Depuis cette date, les VL datées de J se réfèrent au cours de clôture des indices de J, et non plus de J-1 comme précédemment. Elles sont toujours publiées en J+1.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

La société de gestion se réserve la possibilité de distribuer annuellement tout ou partie des revenus et/ou de les capitaliser.

Le(s) produit(s) n'est pas financé, avalisé, vendu ou promu par le Nasdaq Stock Market, Inc ou ses filiales. (Le Nasdaq, avec ses filiales, seront nommés sous le terme «Corporations»). Les Corporations ne garantissent pas la légalité, la pertinence, l'exactitude, ou l'adéquation des descriptions et des révélations concernant le(s) produit(s). Les Corporations ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, aux détenteurs du produit(s), ou à n'importe quelle autre personne, sur l'intérêt d'investir dans des titres ou plus particulièrement dans ce(s) produit(s)-là, ou sur la capacité de l'indice Nasdaq-100® à suivre la performance générale du marché. Accorder la licence du Nasdaq®, du Nasdaq-100®, et du Nasdaq-100 Index® ainsi que certaines marques des Corporations et l'utilisation du Nasdaq-100 Index®, qui est déterminé, composé et calculé par le Nasdaq, sans regard sur le licencié ou le produit, sont les seuls liens réunissant les Corporations et Lyxor Asset Management (le Licencié). Le Nasdaq n'a pas l'obligation de tenir compte des besoins du Licencié, ou du détenteur du produit(s), dans la façon de déterminer, de composer ou de calculer le Nasdaq-100 Index®. Les Corporations ne sont pas responsables et n'ont participé ni à la détermination de la date de lancement, du prix et des quantités du produit(s) qui va sortir, ni à la détermination ou au calcul de l'équation qui permet au produit d'être converti en liquide. Les Corporations ne sauraient être tenus pour responsables de la gestion, du marketing et des échanges du produit(s). Les Corporations ne garantissent pas la précision et/ou le calcul ininterrompu du Nasdaq-100 Index®, ou de toute valeur incluse dedans. Les Corporations ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, concernant les résultats pouvant être obtenus par le Licencié, les propriétaires des produit(s), ou par toute autre personne ou entité, qui utilisent le Nasdaq-100 Index®, ou toute autre valeur incluse dans cet indice.

# 2 évolutionactif net

Devise	30.04.2010	30.04.2009
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>103 583 838,41</b>	<b>121 412 988,88</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opcvm)	177 798 643,46	39 490 195,74
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opcvm)	-57 741 946,82	-44 410 220,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	58 477 291,70	16 392 807,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-30 850 446,68	-54 004 005,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	225 059 817,71	176 816 985,37
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-174 265 483,52	-152 653 475,64
Frais de transaction	-	-
Différences de change	1 629 863,01	295 990,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-7 303 502,25	2 691 233,25
- Différence d'estimation exercice N	-5 368 614,44	1 934 887,81
- Différence d'estimation exercice N-1	1 934 887,81	-756 345,44
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-6 662 115,81	-2 189 301,87
- Différence d'estimation exercice N	-5 895 759,86	766 355,95
- Différence d'estimation exercice N-1	766 355,95	2 955 657,82
Distribution de l'exercice antérieur	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 122 059,79	-259 359,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-1 175 772,48	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>289 672 246,52</b>	<b>103 583 838,41</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

LYXOR ETF NASDAQ-100

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	437 378 957,10
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	20 896 771,09
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	20 896 771,09	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	437 378 957,10

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	SEK	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	25 452 794,49	8 911 597,94	5 602 930,09	8 349 051,78
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Organismes de placement collectif	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Instruments financiers à terme à l'actif	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Instruments financiers à terme au passif	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		<b>22 850 423,82</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		22 850 423,82
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		<b>43 809 154,22</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		43 747 194,90
Frais provisionnés		61 959,32
-		-
-		-
Autres opérations		-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART B / FR0010446930	100	535,65	1 700 100	7 986 946,82
PART A / FR0007063177	35 785 529	177 798 107,81	10 470 000	49 755 000,00
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART B / FR0010446930		-		-
PART A / FR0007063177		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART B / FR0010446930		-		-
PART A / FR0007063177		-		-
Commissions acquises à l'Opcvm par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART B / FR0010446930		-		-
PART A / FR0007063177		-		-



**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
PART B / FR0010446930	0,30
PART A / FR0007063177	0,30
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
PART B / FR0010446930	-
PART A / FR0007063177	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opcvm	-
- Ventilation par Opcvm "cible" :	
- Opcvm 1	-
- Opcvm 2	-
- Opcvm 3	-
- Opcvm 4	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opcvm avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opcvm gérés par ces entités :

- Swap	2 442 535,68
--------	--------------

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** (En devise de comptabilité de l'Opcvm)

**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
14/09/09	Part A	1 040 433,12	0,03	-	-
14/09/09	Part B	135 339,36	0,03	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>		<b>1 175 772,48</b>	<b>0,06</b>	-	-

	30.04.2010	30.04.2009
Affectation du résultat	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Régularisation du report à nouveau	-	-
Résultat	-116 897,67	-313 547,11
<b>Total</b>	<b>-116 897,67</b>	<b>-313 547,11</b>

LYXOR ETF NASDAQ-100

PART A / FR0007063177	30.04.2010	30.04.2009
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-116 951,44	-250 102,86
<b>Total</b>	<b>-116 951,44</b>	<b>-250 102,86</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	44 801 104,00	19 485 575,00
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt</b>	-	-

PART B / FR0010446930	30.04.2010	30.04.2009
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	53,77	-63 444,25
<b>Total</b>	<b>53,77</b>	<b>-63 444,25</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	3 244 116,00	4 944 116,00
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt</b>	-	-

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création de l'Opcvm : Parts A : 13 décembre 2001 ; Parts B : 15 mars 2007.

Devise Opcvm

EUR	30.04.2010	30.04.2009	30.04.2008	30.04.2007	28.04.2006
Actif net	289 672 246,52	103 583 838,41	121 412 988,88	86 062 397,07	44 680 835,74

PART A / FR0007063177

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	30.04.2010	30.04.2009	30.04.2008	30.04.2007	28.04.2006
Nombre de parts en circulation	44 801 104,00	19 485 575,00	20 955 696,00	12 500 000,00	7 300 000,00
Valeur liquidative	6,02	4,24	4,97	5,55	6,12
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	0,03	-	-	0,70	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-0,002	-0,01	-0,01	0,29	-0,03

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opcvm.

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

PART B / FR0010446930

Devise de la part et de la valeur liquidative : USD

	30.04.2010	30.04.2009	30.04.2008	30.04.2007	28.04.2006
Nombre de parts en circulation	3 244 116,00	4 944 116,00	3 431 116,00	3 000 000,00	-
Valeur liquidative	8,02	5,61	7,76	7,58	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	0,03	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,00	-0,01	-0,01	-0,002	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opcvm.

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

# 4 inventaire pcvm

Code valeur	Dénomination	Quantité	Valeur brute	Dévisé de cotation	Coût
JP3621000003	TORAY INDUSTRIES INC	268 275.00	1 165 362.87	JPY	0.40
JP3638600001	DOWA HOLDINGS	159 987.00	673 136.98	JPY	0.23
BED003735496	MOBISTAR	169.00	7 817.10	EUR	0.00
FR000121867	ESSILOR INTERNATIONAL	1 087.00	48 012.65	EUR	0.02
JP3435000009	SONY CORP	41 481.00	1 084 616.29	JPY	0.37
DE0007164600	SAP AG	223 377.00	8 091 881.83	EUR	2.78
ES0173516115	REPSOL YPF SA	365 454.00	7 009 422.15	EUR	2.42
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	48 118.00	1 848 045.42	CHF	0.64
AT0000730007	ANDRITZ AG	2 632.00	122 203.76	EUR	0.04
IT0003153415	SNAM RETE GAS	196 468.00	702 864.27	EUR	0.24
DE0007235301	SGL GROUP AG	6 475.00	159 414.50	EUR	0.06
DE000K201000	KLOECKER & CO AG	57 175.00	1 144 929.38	EUR	0.40
FR0010340141	ADP	5 500.00	341 550.00	EUR	0.12
DE0005809006	BLFINGER & BERGER AG	113 398.00	6 673 301.94	EUR	1.96
IT0003242622	TERNA SPA	439 796.00	1 342 477.29	EUR	0.46
FR0010340141	IMAN AG	1 219.00	86 780.61	EUR	0.03
DE0006593707	BORAL	270 087.00	1 119 377.12	AUD	0.39
AU0000009LD2	WIENERBERGER	74 482.00	1 050 941.02	EUR	0.36
AT00006831706	MINERBEA	268 275.00	1 180 406.22	EUR	0.41
JP3396000009	DAIWA SECURITIES GROUP INC	176 516.00	591 940.51	JPY	0.24
JP3502200003	INVESTOR B	130 877.00	1 871 203.93	SEK	0.65
IT0000064482	BANCA POPOLARE DI MILANO	62 637.00	266 363.84	EUR	0.09
SE000112724	SVENSKA CELLULOSA SCA B	189 461.00	1 867 462.99	SEK	0.65
NL0000090668	TNT NV	69 651.00	1 607 545.08	EUR	0.56
JP3463000004	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	35 531.00	1 151 200.72	JPY	0.40
AU00000002A7	COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	9 973.00	408 498.86	AUD	0.14
SE0001108656	ERICSSON LM-B SHS	213 143.00	1 864 263.17	SEK	0.64
AU000000WBC1	WESTPAC BANKING CORP	60 103.00	1 144 458.40	AUD	0.40
JP3762600009	NONURA HLDGS INC	160 325.00	840 100.31	JPY	0.29
IT0003128367	ENEL SPA	3 210 125.00	12 688 019.06	EUR	4.38
NO0010069308	TELENOR	173 912.00	1 869 414.18	NOK	0.65
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	1 608 540.00	21 542 966.60	USD	7.44
ES0117160111	CORPORACION FINANCIERA ALBA	652.00	23 687.80	EUR	0.01
CH0012221716	ABB LTD-NOM	55 240.00	803 539.96	CHF	0.28
FR0010400143	EDF ENERGIES NOUVELLES	49 672.00	1 684 377.52	EUR	0.58

Valuers mobilières

Action

Code valeur	Libellé valeur	Quantité	Valeur brute	Devise de cotation	% Capital
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	193 947,00	14 418 019,98	EUR	4,98
FR0000073272	SAFRAN	7 177,00	138 013,71	EUR	0,05
JP3386450005	JX HOLDINGS	117 859,00	494 063,35	JPY	0,17
JP3258000003	KIRIN HOLDINGS CO LTD	68 887,00	743 210,29	JPY	0,26
BMG0040M1284	AQUARIUS PLATINUM	232 192,00	1 155 717,82	AUD	0,40
JP3694400007	NIPPON KAYAKU	193 505,00	887 538,40	JPY	0,31
DE0007100000	DAIMLER	173 623,00	6 739 176,75	EUR	2,33
FR0000133308	FRANCE TELECOM	817 538,00	13 444 412,41	EUR	4,84
FR000045072	CREDIT AGRICOLE SA	523 773,00	5 634 763,86	EUR	1,95
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	4 308 244,00	10 759 839,39	EUR	3,71
DE0005140008	DEUTSCHE BANK AG-NOM	363 033,00	18 972 104,58	EUR	6,55
IT0000064854	UNICREDIT SPA	2 257 499,00	4 501 453,01	EUR	1,55
NL0000303600	ING GROEP NV-CVA	4 311 136,00	29 052 745,50	EUR	10,03
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	549 887,00	579 009,95	EUR	0,20
ES0778430E18	UNILEVER CVA	305 978,00	7 034 457,21	EUR	2,43
FR0000120271	TELEFONICA SA	172 209,00	2 931 858,23	EUR	1,01
FR0010220475	TOTAL	323 745,00	13 263 832,65	EUR	4,58
IT0003132476	ALSTOM	1 402,00	62 960,96	EUR	0,02
FR0000131906	ENI SPA	451 748,00	7 616 471,28	EUR	2,63
DE0007684005	RENAULT SA	70 189,00	2 484 684,29	EUR	0,86
ES0113211385	VOLKSWAGEN AG	123 393,00	8 751 031,56	EUR	3,02
DE0007037129	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	1 296 577,00	12 891 865,11	EUR	4,45
FR0000120578	RWE AG	219 249,00	13 562 743,14	EUR	4,68
US8715031059	SANOFF-AVENTIS	464 288,00	23 985 118,08	EUR	8,28
FR0009005961	SYMANTEC CORP	310 000,00	3 909 825,99	USD	1,35
	STORA ENSO OY-JR	15 660,00	98 814,60	EUR	0,03
	Total Action		287 291 670,15		99,18
	Total Valeurs mobilières		287 291 670,15		99,18
	Liquidités				
	AUTRES				
	PMLTTI SWAPHorsPTF		-5 895 759,86	EUR	-2,04
	Swp reset pos EUR G0		8 338 295,54	EUR	2,88
	Total AUTRES		2 442 535,68		0,84
	BANQUE OU ATTENTE				
	Banque EUR SGP		20 896 771,09	EUR	7,21
	Ach diff titres EUR		-43 747 194,90	EUR	-15,10
	Vie diff titres EUR		22 850 423,82	EUR	7,99
	Total BANQUE OU ATTENTE		0,01		
	FRAIS DE GESTION				
	PrComGestAcim		-61 959,92	EUR	-0,02
	Total FRAIS DE GESTION		-61 959,92		-0,02
	Total Liquidités		2 380 576,37		0,82
	Total LYXOR ETF NASDAQ-100		289 672 246,52		100,00

# Informations fournies dans le cadre de la commercialisation du fonds à Hong-Kong

## 4. Opérations avec le Manager et ses sociétés liées

### 4.1. Transactions avec des sociétés liées

La présente note récapitule les transactions réalisées durant la période entre le Fonds, le Manager et ses sociétés liées.

Les sociétés liées au Manager sont celles définies dans le "Code on Unit Trusts and Mutual Funds established by the Securities & Futures Commission" à Hong Kong. Toutes les transactions ont été effectuées dans le cadre de l'activité normale du Fonds et selon des conditions normales de marché.

Transactions avec les sociétés liées :

Nom de la société	Valeur totale des achats / ventes de titres	% des transactions totales du Fonds	% des commissions totales payées par le fonds sur l'année	Taux moyen de commission
	EUR			
Clôture : 30 Avril 2010				
Société Générale	3 030 876 344.32	100%	0.00	0.00

### 4.2. Frais de transaction avec les sociétés liées

Le Fonds utilise les services de Société Générale, société liée au Manager, pour le courtage, la conservation et les services bancaires.

Le Fonds ne paye pas de frais de transaction à Lyxor International Asset Management et à Société Générale.

## 5. Commissions en nature (« Soft Commissions »)

Le manager n'a pas connaissance d'accords comprenant des commissions en nature conclus avec des tiers et portant sur les transactions réalisées par le fonds.



## **6. Titres représentant plus de 10% du portefeuille à la date de clôture**

A la date de clôture, l'action ING GROEP NV-CVA représente 10.03% du portefeuille.

## **7. Performance du Fonds par rapport à la performance de son indice de référence**

La performance du Fonds LYXOR ETF NASDAQ-100 est de +41.98 % pour la part A (EUR) entre le 30/04/2009 et le 30/04/2010 et de +42.96 % pour la part B (USD) entre le 30/04/2009 et le 30/04/2010.

Sur la période allant du 30/04/2009 au 30/04/2010 le NASDAQ-100™ INDEX a réalisé une performance de +43.48 %.

Remarque : Le fonds n'étant pas valorisé dans la devise de l'indice, l'évolution de la part A (libellée en EUR) en est décalée d'autant.